



Les coteaux et marais de Ver-sur-Mer - Meuvaines et DPM



Situation

A une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Caen, le site s'étend de part et d'autre de la route littorale RD 514 entre les bourgs d'Asnelles à l'ouest, de Ver-sur-mer à l'est et de Meuvaines au sud.



Le marais de Ver-sur-Mer vu de la route côtière

DREAL/Agence Yo

Typologie

Paysage et terroir

Communes concernées

Ver-sur-Mer, Meuvaines

Surface terrestre

348 ha

Surface maritime

98 ha

Date de classement

Décret du 26 novembre 1993

Histoire

Haut lieu du débarquement de juin 1944, cette immense plage bordée de marais arrière-littoraux est plus connue sous le nom de Gold-Beach. Premier secteur attribué aux britanniques, les hommes de la 50^e division d'infanterie y débarquent au matin du 6 juin et établissent une solide tête de pont malgré les défenses allemandes et la traversée du marais inondé, truffé de pièges. Au soir du 6 juin, 25 000 hommes y ont débarqué. A partir de Gold-Beach les troupes britanniques s'élancent vers Arranches, Bayeux (libérée le 7) et Port-en-Bessin, trans-

formé en port pétrolier à partir du 8. Le site est classé en 1993 pour préserver une des dernières côtes basses du Calvados et tenter d'enrayer l'urbanisation de loisirs. Il intègre ensuite l'Opération Grand Site « Normandie 44 » initiée pour



Colonne de chars Cromwell à Gold-Beach

Imperial War Museums

les commémorations du 60^e anniversaire du débarquement. De 1994 à 2003, le Conservatoire du Littoral acquiert 189 hectares sur la commune de Ver-sur-mer et fait disparaître les installations de loisirs les plus dommageables au site. En 2004, toute la partie du site classé comprise entre la mer et la RD 514 (381 ha) entre dans le réseau européen Natura 2000 comme Site d'Intérêt Communautaire (SIC) en raison de sa haute valeur écologique.

Le site

Large coupure naturelle entre deux zones urbanisées du littoral, le site est formé de marais arrière-littoraux abrités de la mer par un mince cordon dunaire de sable et de galets. Au sud, une falaise morte, d'âge jurassique, les domine d'une quarantaine de mètres. A chaque marée, l'estran se découvre en moyenne sur 500 m découvrant un vaste espace de sable fin parsemé de lits de tourbe décapés par la mer. En limite des basses eaux, des parcs ostréicoles longent le site sur près de 2,5 km. En haut de plage, les traces du débarquement sont rares. Le cordon dunaire a reculé de plusieurs mètres laissant échoués sur la grève quelques bunkers et « nid de résistance » allemands. Les quadrillages des anciens ouvrages de bois, destinés à fixer le sable, ont été mis à

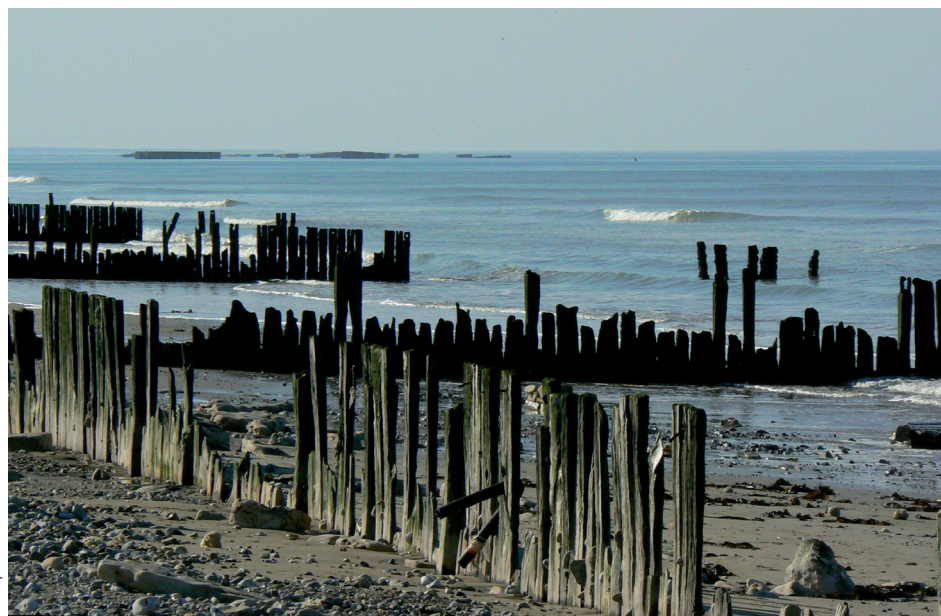


La plage et les gabions

DREAL/Agence Yo

nu par la mer et forment d'étranges sculptures de bois flotté. Au loin, les lignes sombres des pontons d'Arromanches et la silhouette massive du Cap Manvieu se détachent sur l'horizon. Protégés de l'invasion de la mer par le cordon dunaire, les marais s'étendent sur une surface plane jusqu'au pied du coteau. A l'ouest, le marais de Meuvaines, couvert de roselières et de petits bois, semble impénétrable. D'une profondeur de 700m, il dissimule

sous la végétation, des canaux, des fossés, des mares qui rendent l'endroit périlleux aux visiteurs. A la période de fauche, les agriculteurs y dessinent de curieuses arabesques, parcours sinueux afin de demeurer sur les points les plus hauts. A l'est, le marais de Ver, plus étroit, est plus banal. Le milieu, plus ouvert, présente encore les cicatrices de l'urbanisation de loisirs des années 70/80 : chemins empierrés, remblais, parcelles closes, mares et gabions. Quelques cabanes de cette époque subsistent encore à l'entrée du site.



Gold-Beach et les pontons d'Arromanches

DREAL/P. Galineau

Sur le coteau de vastes étendues sont vouées à l'élevage et à l'agriculture avec quelques bosquets et des haies aux formes tourmentées par le vent. Au-delà de la RD 514, la végétation se fait rare et les cultures dominent offrant toute une palette de couleurs. A l'Est du site, trois casemates subsistantes de la batterie inachevée du Mont Fleury sont désormais en limite des habitations. Entre les blockhaus et le marais une ancienne décharge occupe un lieu d'observation privilégié sur tout le site. A l'ouest, le ruisseau le Roulecrotte coule au pied des Monts, il est bordé par quelques haies. Malgré la fréquentation touristique et l'urbanisation des bourgs voisins, le site a conservé une très forte image de milieu naturel que l'on découvre depuis la RD 514 située en belvédère.

Devenir du site

Avec les récentes mesures de protection (classement parmi les sites, Site d'Intérêt Communautaire) et les acquisitions du Conservatoire du Littoral, le marais de Ver-Meuvoines semble à l'abri de toutes menaces et il se régénère doucement. Son avenir repose désormais sur les grands objectifs de gestion définis tant par le document d'objectif Natura 2000 que par les orientations d'aménagement de l'Opération Grand Site. Celles-ci concordent : maintien des activités traditionnelles d'agriculture et organisation de la fréquentation touristique. La plus grande menace réside dans la fragilité du cordon dunaire mis à mal par le piétinement et les tempêtes. Les ouvrages de défense en haut de plage (enrochements, digues, épis...) sont hétéroclites et parfois ne remplissent plus leur rôle.



DREAL/P. Galineau

Meuvaines : le coteau, le marais, les pontons d'Arromanches